



## Suspension permis 6 mois - Excès vitesse 74 km/h - Recours possible ?

Par **ALEXMEURTAT**, le **27/05/2025** à **04:09**

**Bonjour,**

Ma situation :

- Jeune conducteur (permis depuis Mai 2024)
- Suspension de 6 mois prononcée il y a 2 mois pour excès de vitesse de 74 km/h
- Aucun antécédent judiciaire
- Actuellement sans emploi, recherche active mais difficile sans permis

Mes questions :

1. Y a-t-il des chances réelles de réduire cette suspension via un recours ?
2. Quels sont les arguments juridiques possibles dans mon cas ?
3. Quels sont les délais pour agir (suspension administrative prononcée il y a 2 mois) ?
4. Estimation du coût total d'une procédure de recours ?

**Merci**

Par **youris**, le **27/05/2025** à **10:27**

bonjour

vous roulez à 74 km/h ou votre vitesse relevée dépassait de 74 km/h la vitesse autorisée, si c'est vraiment un dépassement de 74 km/h pour un jeune conducteur, je crains qu'un recours soit efficace.

il ne vous reste qu'à recourir à un véhicule sans permis.

salutations

Par **tourmente**, le **29/05/2025** à **16:52**

bonjour 74 kmh ou en ville ? car sur route a 70 l'amende n'aurait pas été il y a une marge d'erreur .

donc la question rouliez vous a + de 74 kmh de la vitesse de la route en question ? mais quelle route ?

une a 70 une a 80 une a 90 ou voie express ou autoroute ?

il ne faut pas joué a ça surtout en jeune permis , moi je pense qu'il est plus sage de faire vos 6 mois sans votre permis ( quand je dis sans permis je ne dis pas qu'il faut rouler sans m'avez vous bien compris ? ) patienté et vous remettre en question pour l'avenir .